



Garde exclusive et droit de visite

Par **micHEL**, le **17/03/2010** à **11:49**

Bonjour,

je suis papa de deux garçons de 7 et 9 ans, Ils ont vécu avec leur mère dès leurs naissance en foyer étant elle aussi issu des foyers.

Suite à des problèmes de violences de la mère et sans que je puisse faire quoi que ce soit mes enfants ont été placés en foyers ou familles d'accueil.

J'ai récupéré depuis un an maintenant des droit de visites et d'hébergement et leur mères des droits de visites médiatisés.

Je souhaiterai avoir la garde exclusive de mes deux enfants et que leur mère garde uniquement des droits de visite médiatisé car je crains pour leur sécurité si elle les voit seule.

Son avocat et elle sont d'accord pour que j'obtiens la garde et que la résidence des enfants soit établie chez moi, afin de pouvoir saisir le JAF est de demander un droit de visite et d'hébergement et ensuite je pense demander à récupérer la garde de mes enfants.

Que puis-je faire pour que cela n'arrive pas?

Car étant suivi depuis la naissance de mes enfants par un juge des enfants, j'ai pu constater qu'à l'approche des audiences leur mère fait bonne figure et manipule les enfants en leur offrant des bonbons, des peluches, leur promettant de les emmener à Disney...

Pouvez-vous m'aider?

merci